SYNDICAT DES EMPLOYÉ(E)S DE TVA
687 SCFP

1557, rue Papineau
Montréal (Québec) H2K 4H7
Tél. : (514) 527-8895
general@scfp687.ca

Le vendredi 15 mars 2024

Ententes de principe adoptées : le message des employé.es de TVA

À tous les membres,

Les employé.es des deux unités de TVA se sont prononcés au cours des derniers jours sur les ententes de principe conclues avec la partie patronale. Les résultats reflètent particulièrement leur reconnaissance à l'égard du travail accompli par les deux comités de négociation dans des conditions extrêmement difficiles.

Mercredi soir, les employé.es de Montréal ont adopté leur entente par un vote à 95 % en assemblée spéciale. Le lendemain, les membres de l'unité fusionnée de Québec et des régions ont voté à 98 % en faveur de celle que leur comité a conclue avec l'employeur.

Les deux comités s'étaient entendus avec l'employeur dans la nuit du 2 mars, presque quatre mois jour pour jour après les annonces de licenciement touchant près de 550 employés de toutes les stations.

« Nous avons réussi, dans ce contexte, à assurer une bonne transition aux membres qui perdent leur emploi, avec des indemnités de départ pouvant aller jusqu'à 18 mois de salaire, et à pérenniser les emplois qui restent », souligne le conseiller du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Steve Bargoné.

« Quant au message que les membres désirent transmettre aux dirigeants de TVA, ils se sont engagés à sauver TVA en modernisant leurs conventions collectives et en adhérant au nouveau modèle. Dans cette perspective, ils veulent faire partie de la suite. La convergence doit impérativement se faire avec eux », de déclarer Carl Beaudoin, Président provincial.

À Montréal, une vingtaine d'emplois temporaires seront régularisés alors qu'en région, la couverture de l'information sera augmentée avec la présence de six journalistes et **6 journalistes et 3 cameraman-monteurs.** La station de Québec ajoutera une quinzaine de postes permanents.
Les nouvelles conventions collectives seront en vigueur jusqu'en 2026 pour Montréal et 2027 pour les stations régionales.

Le syndicat des employé.es de TVA et l'employeur souhaitent maintenant unir leurs voix pour que les instances gouvernementales soutiennent concrètement les diffuseurs face à la crise que traversent les médias.

« Maintenant que ce passage difficile est terminé, nous désirons regarder en avant et nous assurer de mettre toute la pression nécessaire sur tous les intervenants gouvernementaux pour qu'ils agissent rapidement. Ils doivent revoir les modes de financement de la production télévisuelle et de l'information afin d'assurer le maintien de la diversité des sources d'information, jalon primordial d'une démocratie en santé », martèle Steve Bargoné.

Vos comités de négociation tiennent à vous remercier pour votre soutien tout au long du processus et de la confiance que vous leur avez accordé.
Merci!

Votre comité de négociation de Montréal

Martin Bourque
René Ferron
Jérôme-Alexis Guimont
Marc-André Hamelin
Jérôme Lamarre
Louis-André Larivière
Karine Ladouceur (sub)
Julie Ménard (sub)
Élizabeth Rancourt (sub)

Votre comité de négociation provincial

Martin Blanchet
Michel Boivin
Guy Brouillette
Daniel Monger
Daniel Thibodeau

Carl Beaudoin, président provincial
Steve Bargoné, conseiller syndical et avocat